



Les Sénateurs défendent l'Aide Médicale d'Etat au nom de la santé publique Le Gouvernement veut passer en force

Le 4 décembre, les sénateurs ont voté contre le démantèlement de l'Aide Médicale d'Etat (AME). Ils sont allés à l'encontre du vote de l'Assemblée Nationale du 2 novembre dernier.

Dès juillet 2010, plus de 900 organisations, rassemblées au sein du CISS, de la FNARS, de l'ODSE et de l'UNIOPSS, se sont mobilisées pour défendre l'AME qui permet aux étrangers les plus précaires -qui ont moins de 634 euros par mois pour vivre- d'accéder aux soins.

Nos organisations, se félicitent que les sénateurs, tous groupes politiques confondus, aient pris la seule décision raisonnable du point de vue de la santé et des finances publiques.

Les Ministres concernés ont soutenu les restrictions votées au Parlement et le Premier Ministre vient de demander aux parlementaires de la Commission Mixte Paritaire, qui doit trancher le 13 décembre, d'ignorer le vote des sénateurs.

Le Gouvernement est prêt à passer en force au mépris de l'accès aux soins et de la santé publique, pour faire adopter son projet contre l'Aide Médicale d'Etat.

Nous demandons aux députés et aux sénateurs de la Commission Mixte Paritaire de défendre le texte adopté par le Sénat.

Contacts Presse :

Pierre Carpentier (ODSE) 06 03 85 09 35

Didier Maille (COMEDE) 06 82 17 31 25

Solenn Assathiany/Florence Priolet (Mdm) : 01 44 92-14 32/14 31 ou 06 09 17 35 59

Marc Paris (CISS) 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95